

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 940

1. DÉNOMINATION DE LA MATIÈRE OU DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination : **EPITECH NG88 - NETTOYANT GROS TRAVAUX - QUALITÉ ALIMENTAIRE**
Référence(s) : 881, 882, 885

Fournisseur : L. THEARD SAS
Adresse : Z.A. de Bel-Air et Z.A. du Mafay
35890 Bourg-des-Comptes (France)
Numéro de téléphone : 02 99 42 67 55
Numéro de téléphone d'urgence : 02 99 42 67 55
Email : infofds@theard.com
Internet : http://www.theard.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :
Eye Dam. 1 : H318: Serious damage/eye irritation. Cat. 1: Causes serious eye damage
Skin Corr. 1A: H314: Skin irritation : Cat. 1A: Causes severe skin burns and eye damage

2.2 Éléments d'étiquetage :

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Pictogrammes de danger :



Corrosif GHS05

Mention d'avertissement : DANGER

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
CAS 1310-73-2 SODIUM HYDROXIDE
CAS 68439-46-3 C9--11 ALCOHOL ETHOXYLATE

Mentions de danger :
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264 : Se laver... soigneusement après manipulation.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 : Traitement spécifique (voir l'étiquette).
P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P405 : Garder sous clef.

Fiche de données de sécurité

2.3. Autres dangers :

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer la disparition des graisses naturelles de la peau et être à l'origine d'une dermatite (inflammation de la peau).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges :

Composants dangereux :

Sodium Hydroxide ; EC No. : 215-185-5; CAS No. : 1310-73-2

Fraction massique : 2-2,5%

Classification 67/548/EEC : C ; R35

Classification 1272/2008 : Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

C9-11 Alcohol Ethoxylate ; CAS No. 68439-46-3

Fraction massique : 1-2,5%

Classification 67/548/EEC : Xi ; R41

Classification 1272/2008 : Eye Dam. 1 ; H318

Sodium Silicate ; EC No. 215-687-4 ; CAS No. : 1344-09-8

Fraction massique : 1-2,5%

Classification 67/548/EEC : Xi ; R36 Xi ; R38

Classification 1272/2008 : Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 : H319

Quaternair Cocoalkyl Ethoxylate

Fraction massique : <1%

Classification 67/548/EEC : N ; R50 Xi ; R41 Xn ; R22 Xi ; R38

Classification 1272/2008 : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Acute 1 ; H400

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3.3 Ingrédients selon le règlement (CE) n° 648/2004 :

Agents de surface non ioniques

Tensioactifs amphotères : < 5 %

Agents tensioactifs cationiques : < 5 %

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales :

En cas de doute ou si des symptômes existent, obtenir des conseils médicaux.

Inhalation :

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, laver les vêtements contaminés avant de les utiliser.

Contact avec les yeux :

Rincer à l'eau en maintenant les paupières ouvertes puis consulter un ophtalmologiste immédiatement.

Ingestion :

Appeler un médecin dans tous les cas, ne pas faire vomir, boire beaucoup d'eau.

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 940

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction : Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers : Aucun.

Informations supplémentaires : Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Procédures d'urgences : En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les voies navigables, sol ou égouts, informer les autorités responsables.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :

Recueillir dans des récipients fermés pour l'élimination, traiter le matériau recueilli conformément à «l'élimination des déchets».

Nettoyage : Matériaux adaptés : sable, matériaux absorbants, organiques.

6.4. Référence à d'autres rubriques :

Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Mesures de protection : Mesures visant à prévenir les poussières en suspension.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Tenir / stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Contenant approprié/matériel d'équipement :

Acier inoxydable, polyéthylène.

Indications concernant le stockage : Classe de stockage : 8B

Stockage selon TRGS 510 : 8B

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle : Aucun.

8.2. Contrôles de l'exposition :

Protection individuelle :

Protection des yeux : Eviter tout contact avec les yeux/porter des lunettes de protection.

Protection de la peau : Porter des gants de protection.

Mesures générales pour la santé et la sécurité :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Fiche de données de sécurité

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Couleur :	Transparent
Odeur :	Sans odeur
État physique :	Liquide
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	> 100 °C
Point de rupture :	Non applicable
Limites d'explosion inférieure :	Non applicable
Limites d'explosion supérieure :	Non applicable
Densité (20 °C) :	ca. 1,09 g/cm ³
Solubilité dans l'eau (20 °C) :	100 Wt %/entièrement soluble
Valeur pH :	13,5
Coefficient de partage n-octanol/eau :	< 3
Viscosité (20 °C) :	10 mPa.s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Stabilité : Le produit est stable dans les circonstances normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

Effets toxicologiques :

Effets sur la peau :	Corrosif.
Effets sur les yeux :	Corrosif.
Effets respiratoires :	Non déterminé.

Effets CMR :

Cancérogénicité :	Ne répond pas aux critères de la classification CMR catégorie 1A ou 1B acc. CLP.
Mutagénéité gamètes/génotoxicité :	Aucune indication relative à la mutagénéité des gamètes sur l'homme disponible.
Toxicité reproductive :	Ne répond pas aux critères de la classification CMR catégorie 1A ou 1B acc. CLP.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique :	Non applicable.
Exposition répétée :	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut être à l'origine de symptômes d'irritation des muqueuses tels que des rougeurs, des cloques, des dermatites, etc.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité : Inoffensif pour les organismes aquatiques à la concentration testée.

12.2. Persistance et dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Pas d'informations connues.

12.4. Mobilité dans le sol : Pas d'informations connues.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes : Non applicable.

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 940

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU : UN 1719

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

Transport terrestre (ADR/RID) : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)
Transport maritime (IMDG) : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)
Transport aérien (ICAO-TI/IATA) : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)

14.3. Classe(s) de danger :

Transport terrestre (ADR/RID) :	Classe :	8
	Code classification :	C5
	ID de danger :	80
	Code de restriction en tunnel :	E
	Dispositions spéciales :	LQ 7 * E 1
Etiquette(s) de danger :	8	
Transport maritime (IMDG) :	Classe :	8
	EmS-No :	F-A / S-B
	Dispositions spéciales :	LQ 5 I * E 1 Segregation Group 18 - Alkalis
	Etiquette(s) de danger :	8
Transport aérien (ICAO-TI/IATA)/DGR :	Classe :	8
	Dispositions spéciales :	E 1
	Etiquette(s) de danger :	8

14.4. Groupe d'emballage : III

14.5. Dangers pour l'environnement :

Transport terrestre (ADR/RID) : Non applicable.
Transport maritime (IMDG) : Non applicable.
Transport aérien (ICAO-TI/IATA)/DGR : Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Réglementations nationales :

Classe de pollution des eaux : Pas d'informations importantes disponibles.

15.2. évaluation de la sécurité chimique :

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indication des changements : 02. Classification DE LA SUBSTANCE ; 02. Éléments d'étiquetage ; 02. Etiquetage selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) ; Composants dangereux pour l'étiquetage ; 03. Ingrédients dangereux.

16.2. Abbreviations et acronymes : Non applicable.

16.3. Références littéraires et sources importantes des données :

Non applicable.

16.5. Phrases importantes :

H290 :	Peut être corrosif pour les métaux.
H302 :	Nocif en cas d'ingestion.
H314 :	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 :	Provoque une irritation cutanée.
H318 :	Provoque des lésions oculaires graves.
H319 :	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 :	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R22 :	Nocif en cas d'ingestion.
R34 :	Provoque des brûlures.
R35 :	Provoque de graves brûlures.
R36 :	Irritant pour les yeux.
R38 :	Irritant pour la peau.
R41 :	Risque de lésions oculaires graves.
R50 :	Très toxique pour les organismes aquatiques.

16.7. Informations complémentaires :

Les informations mentionnées dans ce document ne décrivent que les exigences de sécurité du produit et sont basées sur l'état actuel des connaissances au moment de la publication. Elles sont destinées à donner des conseils sur la manipulation sécuritaire des produits pour le stockage, la transformation, le transport et l'élimination. Ces informations ne peuvent pas être transférées à d'autres produits. En cas de mélange du produit avec d'autres produits ou en cas de transformation, cette fiche de données de sécurité n'est pas nécessairement valable pour le nouveau produit confectionné.